

FABRICATION DU COMPOST

(Méthode Pierre Rabhi)

Creuser quatre fosses de 2 X 4 mètres et de vingt centimètre de profondeur

Dans la 1^{ère} on édifie une grande meule constituée de couches d'argile, de fumier, de matières organiques végétales (paille, feuilles, etc.). On saupoudre de cendre, d'os et de cornes concassées, le tout bien humecté. Puis on recouvre la meule de paille ou de terre et on met en route un processus de fermentation par oxydation, grâce à la présence de l'oxygène.

Le processus de transformation commence par une phase thermophile, ou chauffante, pendant laquelle la température va considérablement augmenter dans la meule, parfois jusqu'à 70°C. Cette température est indispensable à la destruction de tous les germes potentiellement dangereux et de graines qui risquent d'infester les champs. Cela crée une vapeur à l'intérieur de la meule qui va amollir les éléments et les préparer à la phase de destruction.

Arrive ensuite une série de bactéries qui vont activer la fermentation. Des champignons et des levures apparaissent, des lombrics digèrent la matière, etc. On retourne la meule dans la fosse suivante tous les quinze jours. Au bout de deux mois, on obtient une sorte d'humus, riche en nutriments et en ferments bactériens, bon pour relancer le métabolisme du sol et le stabiliser contre l'érosion. Les sols vont se réactiver et sécréter des substances nutritives pour les plantes. Cet équilibre va renforcer la plante et l'empêcher d'être malade, réduisant ainsi le recours aux pesticides et limitant les ravageurs.

Les composts bien faits ont une remarquable capacité à retenir l'eau et une forte résistance à l'assèchement. Comme le sol est aéré par ce fertilisant, l'infiltration de l'eau est facilitée.